

à exiger pour la dépossession et le déplacement de Canadiens d'origine japonaise pendant la Seconde Guerre mondiale et qu'elle s'est fondée sur les réponses à un questionnaire national pour mettre sa position au point sur l'indemnisation. Les pétitionnaires demandent au Parlement de traiter honorablement les Canadiens d'origine japonaise en entamant immédiatement des négociations avec la *National Association of Japanese Canadians*.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Avant de donner la parole à d'autres députés au sujet des pétitions, je voudrais signaler à la Chambre que la séance sera prolongée de 26 minutes, à compter de 13 heures, à cause de la déclaration ministérielle. Je vais donner la parole, pour la présentation de pétitions, à la députée de Mount Royal (M<sup>me</sup> Finestone), au député de Westmorland—Kent (M. Robichaud), au député de Kamloops—Shuswap (M. Riis) et au député de Papineau (M. Ouellet).

ON DEMANDE L'ABOLITION DE DROITS AFFECTANT  
L'IMPORTATION DE LIVRES

**Mme Sheila Finestone (Mount Royal):** Monsieur le Président, je prends à nouveau la parole pour présenter des pétitions. Je profite de la présence du ministre des Finances (M. Wilson) pour lui demander d'écouter les pétitionnaires à propos de la taxe sur la lecture. J'attire votre attention, monsieur le Président, sur le fait qu'ils demandent la suppression de cette taxe. Ils ont déclaré ce qui suit: Attendu que le gouvernement du Canada a imposé un droit compensateur sur les livres anglais importés qui a rendu la littérature et l'information moins accessibles aux Canadiens; et attendu que ce droit n'a guère d'incidence sur l'industrie de l'édition américaine mais pénalise les consommateurs, les éditeurs, les vendeurs, les distributeurs de livres au Canada ainsi que la culture canadienne; et attendu que l'augmentation du prix des livres a entravé les programmes d'achat de livres de nos bibliothèques publiques et spécialisées... j'espère que le ministre écoute... les pétitionnaires demandent humblement au Parlement de supprimer ces droits de douane qui risquent de causer un tort irréparable à l'industrie canadienne du livre et de compromettre la politique fédérale sur les industries culturelles en ce qui concerne les négociations sur le libre-échange.

Je dépose pour votre gouverne et pour que vous preniez des mesures, monsieur le Président, 327 noms d'habitants de Nanaïmo et de Vancouver, en Colombie-Britannique, de Sydney et de Glace Bay, en Nouvelle-Écosse, de Kincardine, en Ontario, de diverses villes du Manitoba, et notamment Winnipeg, de Lone Butte, en Colombie-Britannique, et d'autres villes et localités de la région de Vancouver; d'Edmonton et de Red Deer, en Alberta, à nouveau de Vancouver, en Colombie-Britannique, de Willowdale, de Toronto, d'autres encore de Toronto et de Vancouver et Burnaby, en Colombie-Britannique. Ces personnes vous prient humblement d'intervenir en vue de supprimer les droits de douane imposés sur les livres, monsieur le Président.

[Français]

**M. Fernand Robichaud (Westmorland—Kent):** Monsieur le Président, j'ai aussi l'honneur de présenter des pétitions de

Pétitions

gens qui viennent de London, en Ontario, de Guelph, de Oakville, et une dernière pétition de gens de Mississauga. Ces gens veulent signifier leur mécontentement en ce qui a trait au tarif qui a été imposé sur les importations de livres de langue anglaise. Ils jugent que ce tarif est tout à fait injuste et que c'est vraiment punir l'industrie du livre injustement, et ils demandent que ce tarif soit révoqué le plus tôt possible.

Je voudrais aussi porter à votre attention, monsieur le Président, que ce tarif a été imposé en même temps qu'on a imposé un tarif tout à fait injuste sur les arbres de Noël, et j'en profite pour demander à la Chambre, avec les pétitionnaires, que ces tarifs, autant sur les arbres de Noël que sur les livres, soient révoqués le plus tôt possible.

• (1300)

[Traduction]

OPPOSITION AU PROJET DE MODIFICATION DE LA LOI SUR LES  
BREVETS

**M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le plaisir de présenter une pétition qui compte des pages et des pages. A l'intention de mon ami de Victoria qui garde un œil vigilant sur les pétitions, je précise que les pages ne sont pas toutes remplies. Les signatures sur ces pages sont celles de personnes de divers endroits dans l'ouest du Canada qui s'inquiètent à cause des modifications que le gouvernement propose d'apporter à la Loi sur les brevets. Elles pensent que ces modifications vont entraîner une majoration considérable du prix des médicaments d'ordonnance et empêcher les Canadiens de condition moyenne de se procurer les médicaments d'ordonnance dont ils ont besoin.

ON DEMANDE L'ABOLITION DE DROITS AFFECTANT  
L'IMPORTATION DE LIVRES

**L'hon. André Ouellet (Papineau):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par des citoyens de l'Ontario qui s'opposent à ce que le gouvernement du Canada impose des droits de douane sur les livres importés. Les pétitionnaires sont d'avis que cette décision du gouvernement conservateur rendra la littérature et l'information moins accessibles aux Canadiens. Ils exhortent le Parlement à annuler ces droits qui risquent de causer un tort irréparable à l'industrie canadienne de l'édition et de nuire aux industries culturelles lors des négociations sur le libre-échange.

OPPOSITION AU PROJET DE MODIFICATION DE LA LOI SUR LES  
BREVETS

**L'hon. André Ouellet (Papineau):** Monsieur le Président, je souhaite également présenter une pétition au nom des citoyens de Thunder Bay qui contestent la modification de la Loi sur les brevets que propose le gouvernement actuel. Selon eux, elle nuira de façon injuste aux Canadiens qui, en raison de leur état de santé, doivent acheter régulièrement des médicaments d'ordonnance puisqu'il en résultera inévitablement une augmentation du prix des médicaments. Les pétitionnaires invitent donc le Parlement à rejeter ces propositions qui entraîneront certainement une hausse du prix des médicaments d'ordonnance au Canada.

**M. Les Benjamin (Regina-Ouest):** Monsieur le Président, j'ai également l'honneur et le devoir de déposer deux pétitions